



Ferme de Lorzier



Contrat d'engagement 2020 – reconduction 6 mois

Panier: Lait et tomme blanche bio

N° Adhérent AMAPortée:

N° Contrat Producteur:

-----ENTRE L'AMAPIEN-----

Nom et Prénom:

Adresse:

Code Postal: Ville:

Téléphone: E-mail:

-----ET LE PRODUCTEUR-----

La Ferme de Lorzier

Marie-Ange Bosson

44 chemin des Champs Courts

Tél 06.36.33.98.38 - mail bosson.marie-ange@wanadoo.fr

LES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

L'amapien et le producteur s'engagent à adhérer à l'association « Amaportée » et à respecter ses statuts et son règlement intérieur. Tous les documents et informations relatifs à l'association sont consultables sur www.amaportee.fr.

Le producteur s'engage à tout faire pour assurer une production suivie et de qualité.

L'amapien reconnaît les aléas de la production et accepte les risques liés à ces aléas. Dans le cas où le producteur ne pourrait assurer l'intégralité de la production contractualisée, l'amapien ne peut prétendre à un quelconque remboursement.

Le contrat ne pourra être résilié que si l'amapien trouve un remplaçant.

LE CONTENU DU PANIER

Le contrat porte sur la distribution de lait entier pasteurisé en bouteille verre de 1 litre au prix de 1,20 € le litre, et de tomme blanche en boîtes plastique fermée de contenances 1L, 0,5L et 0,2L

Les bouteilles sont consignées et doivent être rendues propres. Elles seront stérilisées à la ferme avant remplissage

Le présent contrat est élaboré pour une durée de 6 mois commençant le 16/06/2020 et finissant le 15/12/2020.

Les livraisons auront lieu chaque semaine soit un total de 27 livraisons (voir le planning des distributions pour les dates sur www.amaportee.fr), le mardi de 18h00 à 19h30 au 1137 avenue de Savoie à VIUZ EN SALLAZ.

Détails de la commande :

Produits	Prix unit.	Quantité par distribution	Quantité totale (x 27)	Valeur totale
Lait bio entier pasteurisé	1,20 €			
Consignes = 2 fois le nombre de litres pour assurer le roulement. A payer une seule fois et remboursables en fin de contrat SEULEMENT POUR LES NOUVEAUX CONTRATS	1,50 €			
Tomme blanche boîte de 1 litre	6,50 €			
Tomme blanche boîte de 0,5 litre	3,50 €			
Tomme blanche boîte de 0,2 litre	1,50 €			
TOTAL				

MODALITÉS DE PAIEMENT

En une seule fois par chèque à la signature du contrat ou en 3 fois avec des chèques d'un montant de 1/3 du total, datés du 16/06, 18/08 et 20/10.

SIGNATURES

Fait à le

Fait à, le

L'adhérent:

Le producteur :

Merci de rapporter deux exemplaires du contrat signés et le règlement total à l'ordre de Marie-Ange Bosson

au local d'AMAPortée les 2 ou 9 juin lors des distributions, en cas d'impossibilité vous pouvez les déposer dans la boîte aux lettres (porte du local)

ainsi que l'adhésion à l'AMAP (si vous ne l'avez pas déjà prise) et son règlement de 20€ à l'ordre d'AMAPortée